

<http://sbssa.spip.ac-rouen.fr/?CAP-Patissier-nouveau-referentiel-applicable-en-septembre-2019>



CAP Pâtissier : nouveau référentiel applicable en septembre 2019

- Filière Alimentation - Hôtellerie - Restauration - CAP Pâtissier - Références nationales -



Date de mise en ligne : samedi 22 juin 2019

Copyright © sciences biologiques et sciences sociales appliquées - Tous droits réservés

La première session d'examen de la spécialité « Pâtissier » de certificat d'aptitude professionnelle organisée conformément aux dispositions du présent arrêté, aura lieu en 2021.

Vous pouvez télécharger l'arrêté et le référentiel en cliquant sur le lien ci-dessous.